



## Compte rendu de la réunion du 19 septembre 2018

### Thèmes du jour

- Cheminements doux : circuler à pied ou en vélo à Mallemort
- Enquête publique modification n° 1 du PLU

**Participants** : 14 personnes présentes (Christiane, Alice, Isabelle, Yves, Francine, Denise, André, Daniel, Serge, Anne, Nathalie, Muriel, Jean-Claude, Thierry)

Un tour de table a permis à quatre nouveaux participants de faire connaissance avec l'ensemble des personnes présentes

### Cheminements doux

Pour cette première réunion sur le thème des cheminements doux, l'objectif était de recueillir remarques, attentes et propositions, et de définir quelques axes de réflexion vers des propositions concrètes.

#### Constat initial

Le constat général est que le village (mais c'est un peu partout pareil) est essentiellement adapté aux déplacements en voiture et ne dispose que de peu de cheminements spécifiques aux piétons ou aux vélos

Pour mémoire, le thème « déplacements » (voitures, vélos, piétons) est de très loin le thème le plus souvent évoqué dans les réunions de quartier.

Des améliorations notables ont eu lieu ces deux dernières années :

- Feu-radar dans la traversée de Pont Royal
- Mise en sens unique de l'avenue des Alpines (voir [article](#))
- Nouveau cadencement du feu au croisement Roqueplan-Craponne (très apprécié des cyclistes)
- Mise en sens unique de l'avenue Joliot Curie sur la portion cinéma Dany
- Et tout dernièrement amélioration du cheminement piéton traversant l'espace jeunes et la médiathèque (joli mur de pierre). Ce qui permet de relier le centre (rue Victor Hugo) aux écoles

Par contre certains choix étonnent :

- Condamnation complète du chemin de Fontenelle (y compris pour les piétons et les vélos !!!). Il s'agissait du seul cheminement agréable permettant d'aller à pied ou à vélo vers Alleins ou le hameau de Fontenelle sans avoir à affronter l'avenue Joliot-Curie et les ronds-points de la N7 !!! Il suffisait de mettre une chicane pour empêcher le passage des voitures. Jean-Claude raconte l'étonnement des clients du camping de voir qu'il n'était plus possible de prendre cet agréable chemin pour venir à pied à Mallemort... Le choix de cette solution a été fait sans concertation avec les usagers, les personnes qui avaient fortement insisté pour interdire l'accès à la N7 aux voitures ont confirmé n'avoir jamais demandé à interdire cet accès aux piétons et vélos.
- La partie réaménagée du chemin de Salon a été mise en Zone 30, alors que des villages comme Alleins et Lamanon les instaurent sur l'ensemble du village.
- Dans le cas du chemin de Salon, la signalisation Zone 30 semble utilisée à contre-emploi. Ce dispositif est principalement fait pour améliorer la coexistence entre voitures et piétons-cyclistes là où il n'y a pas d'aménagement particulier (absence de voie cyclable ou d'allée piétonne). Il permet notamment aux deux roues de rouler à contre sens dans les sens uniques. Voir [article Wikipédia](#) et [document sécurité routière](#)
- Des arbres ont été arrachés avenue Roqueplan, sans concertation avec les usagers alors que les cheminements piétons ont besoin d'ombre. La solution qui se pratique un peu partout consiste à couper les racines (voir ce qui se fait couramment dans les Landes où il y a beaucoup de pins, ou plus près de chez nous à Miramas)

## Synthèse des remarques / attentes / propositions

Les échanges ont été très riches. Voici une tentative de résumer les différents points évoqués :

- Daniel : difficile de circuler à pied dans le vieux village lorsque les voitures sont systématiquement garées sur les trottoirs
- Thierry : Il n'y a pas de plan global pour les cheminements doux. Faire une piste cyclable lorsqu'on refait une avenue est bien, mais il n'y a pas de logique globale et pas de réponse à la question : comment aller de façon agréable et sécurisée d'une zone d'intérêt à une autre (par exemple du village à Intermarché ou des lotissements aux écoles)
- Christiane : les trottoirs de l'avenue Roqueplan sont très larges et extrêmement dégradés. Ne peut-on pas imaginer un cheminement vélo/piéton de qualité en utilisant cet espace ?
- Alice : A pied (ou en poussette) la traversée du rond-point de la Durance est une galère
- Christiane : Aller à pied à Intermarché est une galère
- Muriel : et si on mettait Joliot-Curie en sens unique en gardant le ruisseau et un cheminement champêtre ?
- Isabelle : lors d'une réunion de lotissement du Hameau de Lydie, il a été annoncé que ~~le projet d'aménagement Joliot-Curie était reporté~~ *correction d'Isabelle : la voie transversale Joliot-Curie/ Chemin de Salon, ainsi que la rénovation et l'éclairage du chemin de Fontenelle (desservant les lotissements Fontenelle, Clos du Roure et Hameau de Lydie,) ne seraient réalisés qu'une fois les futurs lotissements achevés.*
- Isabelle : il faut privilégier les cheminements qui mènent aux écoles
- Muriel : il y aurait un cheminement doux à aménager entre Joliot-Curie et Charles de Gaulle au niveau de la gendarmerie

- Thierry : cheminements en dehors du village, on pourrait matérialiser des cheminements vélo comme dans le Vaucluse. Les voitures ne sont pas interdites mais de nombreux panneaux leur rappelle que l'on est sur un itinéraire recommandé aux vélos. On peut imaginer des itinéraires balisés vers Sénas, Charleval, Bramejean, Alleins
- Thierry : la fermeture du chemin de Fontenelle résulte de la multiplication des lotissements sans se préoccuper des logiques de déplacement et sans construire les voiries d'accès adaptées. En conséquence les gens utilisent des chemins qui n'ont jamais été pensés pour desservir des zones densément habitées
- Anne : L'aménagement du chemin de Salon n'est pas très satisfaisant, tout est bitumé, c'est sec et artificiel, il n'y a aucune végétation : on est loin d'une sensation de « cheminement doux ». Le revêtement vélo est bosselé, rouler sur la chaussée voiture est plus agréable.
- Isabelle : La voie cyclable du chemin de Salon est pas mal. On y passe sans problème avec la remorque des enfants
- Quelle solution pour traverser les ronds-points ? Alice : à Nimes, ils mettent des feux aux ronds-points pour permettre aux piétons de passer
- Muriel : L'avenue Charles de Gaulle est stressante en vélo, il faudrait réaménager en réduisant les haies latérales.
- Alice : sur Charles de Gaulle on pourrait imaginer un côté pour les vélos et un côté pour les piétons
- Anne la meilleure solution consiste à séparer voitures et cheminement piéton/vélo par des fleurs. Daniel : on peut aussi utiliser des potelets ou des barrières bois, elles n'ont pas besoin d'être continues
- Muriel : les cheminements qui existent ne sont pas connus. Il faudrait faire des plans et les diffuser
- *Hors réunion :*
  - *L'association a été sollicitée pour une réflexion sur des sens uniques dans le haut du village (rue du château d'eau)*
  - *Une dame circulant à pied avec son chariot à commissions sur le chemin de Salon : « je préfère utiliser la piste cyclable, elle est continue, il n'y a pas à monter le charriot sur les trottoirs ...»*

## Conclusion

Il est convenu d'approfondir la réflexion pour aboutir à des propositions concrètes et réalistes. Plusieurs axes sont ressortis :

- Analyser l'intérêt (et les inconvénients) des zones 30 et proposer un périmètre pertinent sur le village
- Analyser les besoins de cheminements doux permettant l'accès aux écoles
- Réfléchir à une proposition d'un cheminement doux entre le village et Intermarché (via Pablo Picasso, chemin de Salon, lotissement)

*Nota : il s'agit en définitive de mettre en place un **groupe de travail citoyen** sur les problèmes de déplacement doux avec pour objectif de faire des propositions à la mairie.*

Il est convenu de se retrouver un samedi matin ou un dimanche matin sur le terrain pour visiter les lieux où des améliorations pourraient être envisagées. *Hors réunion : à ce jour, la date envisagée pour cette visite est le dimanche 14 octobre 10 h. A confirmer.*

## **Modification n°1 du PLU**

Thierry a rencontré le commissaire enquêteur lors des deux premières permanences.

Lors de la première permanence il a fait part des remarques sur les modalités de mise en modifications (pourquoi tant de précipitation ?) et le manque de concertation (non réponse à la demande de consultation de l'association).

Lors de la seconde permanence il a fait part des remarques sur la ZAC (les modifications de la ZAC ne sont pas des mises en conformité avec le PAZ mais des évolutions du PAZ) et des remarques sur les OAP (dont notamment le doublement de la densité envisagée sur l'OAP 2, supérieure à celle des HLM Luberon)

Pour André, le quartier de l'OAP 2 serait inondable par forte pluie.

## **Autres sujets**

Divers sujets ont été évoqués en marge des thèmes principaux de la réunion :

### **Budgets participatifs**

Isabelle fait part de son intérêt pour le principe des « budgets participatifs » mis en place dans certaines villes (voir Paris ou Avignon) : 5% du budget d'investissement de la commune est affecté à des projets définis et choisis par les citoyens. Une démarche de ce type pourrait être proposée à Mallemort, notamment pour les problèmes de déplacement.

Cette proposition a déjà été évoquée (voir notamment [article de juin 2017](#)), mais n'a donné lieu à aucun retour de la part de la mairie. Elle est donc à renouvelée...

### **Invitation de Voltalia à la réunion Piboulon du 18 octobre**

M. Dutoit suggère d'inviter Voltalia à la réunion de présentation sur la biodiversité du Piboulon. Thierry souhaite avoir l'avis de l'assemblée.

Après débat, il est décidé que l'on invite Voltalia, non pas pour présenter leur projet mais pour intervenir au cas où nous évoquerions des éléments qui selon eux seraient faux ou erronés. Nous avons assez râlé parce que l'on nous refusait la parole ce n'est pas pour faire de même et l'interdire aux autres !

### **Article Le Régional**

L'association a été interviewée par le Régional au sujet du recours contre le projet de parc photovoltaïque du Piboulon et de façon plus générale sur le sens des projets et des actions menés par l'association : l'article paru traduit correctement ce qui a été dit.

Voir [article](#)

## **Projet habitat participatif**

Alice et d'autres riverains de l'avenue des Alpines se posent des questions sur le projet d'habitat participatif. Nathalie, qui fait partie du projet, lui donne quelques explications.

Il sera souhaitable que ce projet mette en œuvre une forme de participation des riverains.

## **Débroussaillons le Patrimoine**

L'opération de débroussaillage du dimanche 16 septembre s'est très bien déroulée, le résultat est bien visible. Une trentaine de personnes (débroussaillieurs, promeneurs ou visiteurs de passage) sont venues soit pour débroussailler, soit pour découvrir le canal des Alpines. Voir [article sur le site](#) et [article La Provence](#)

Mallemort le 22 septembre 2018

Thierry